

Vélos

Développer l'usage du vélo est un des objectifs du Plan de déplacements urbains (PDU) de notre Communauté urbaine. Aussi, Limoges Métropole vise 4% de déplacements à vélo à l'horizon 2030. Pour y parvenir, plusieurs dispositifs sont mis en place.

L'aide à l'achat de vélo

Limoges Métropole propose un dispositif d'aide à l'acquisition de vélo : bicyclette, VTT, vélos pliants, VAE, vélo cargo, neufs ou d'occasion.

Les habitants peuvent bénéficier de 3 types d'aides :

- > Jusqu'à 150 € pour une bicyclette, un VTT ou un vélo pliant neufs ou d'occasion,
- > Jusqu'à 300 € pour un vélo, un VTT ou un vélo pliant à assistance électrique (VAE/VTAE) neufs ou d'occasion,
- > Jusqu'à 450 € pour un vélo cargo classique ou électrique neuf ou d'occasion.

Ces différents montants sont plafonnés à 25 % du prix d'achat. Par exemple, pour un vélo classique acheté 794 €, le montant de l'aide sera de 25 % du prix, soit 198,50 €. Pour un VAE acheté 1 993 €, le montant maximal sera alloué, soit 300 €.

Les conditions pour en bénéficier

- > Être un habitant de Limoges Métropole
- > Cette aide est réservée aux foyers dont le revenu fiscal par part est inférieur à 21 470 €*. (*Revenu fiscal de référence médian sur Limoges Métropole - source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa)
- > Elle ne s'applique qu'une seule fois par foyer fiscal.
- > Elle ne concerne ni les vélos de course ni les vélos de piste.
- > Il faut acquérir son vélo auprès d'un vélociste partenaire (**liste consultable ici**).

Pour faire votre demande d'aide, remplissez le formulaire disponible [remplissez le formulaire d'aide en téléchargement](https://www.limoges-metropole.fr/fileadmin/0-PAGE_ACCUEIL/3-téléchargement) (https://www.limoges-metropole.fr/fileadmin/0-PAGE_ACCUEIL/3-téléchargement)

[Actualites/2023_Actualites/2023_01_Janvier_Actualit%C3%A9s/20221214_Document_Convention_D_Aide_A_L_Achat_De_V%C3%A9los.pdf](https://www.limoges-metropole.fr/fileadmin/0-PAGE_ACCUEIL/3-téléchargement)



V'LiM, location de vélos

Vélo classique ou vélo à assistance électrique, le dispositif V'LiM permet à chacun de mettre le pied à la pédale et d'inscrire la pratique du vélo...



Pony, location de vélos deux places en libre-service

Le tout premier système de location de vélos électriques (VAE) en libre-service sans station d'accroche est déployé dans 5 communes de Limoges...



Les aménagements cyclables

Limoges Métropole participe au développement des modes actifs sur son territoire et notamment à l'usage du vélo. Pour cela, chaque année la Communauté...